



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



PNND
PARLIAMENTARIANS FOR
NUCLEAR NON-PROLIFERATION
AND DISARMAMENT

Rapport concernant l'atelier sur les bonnes pratiques en matière de désarmement nucléaire Siège de l'UIP (Genève) 17 octobre 2014

Le 17 octobre 2014, le World Future Council (WFC), l'Union interparlementaire (UIP) et les Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND) ont organisé un atelier international d'une journée à l'intention des parlementaires, sur le thème des bonnes pratiques en matière de désarmement nucléaire. Cet atelier s'est déroulé au Siège de l'UIP à Genève (Suisse).

Ces trois organisations mènent depuis plusieurs années une fructueuse collaboration visant à informer et à mobiliser parlements et parlementaires sur la question du désarmement nucléaire. Citons à ce propos l'adoption par l'UIP de résolutions historiques sur le rôle des parlements dans la promotion de la non-prolifération et du désarmement nucléaires en [2009](#) et [2014](#), la publication d'un [Guide pratique à l'intention des parlementaires](#) et l'organisation du [Future Policy Award 2013](#) sur le thème du désarmement durable.



Organisé immédiatement après la [131^{ème} Assemblée de l'UIP](#), cet atelier a réuni des parlementaires d'une quinzaine de pays (d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et du Moyen-Orient) qui ont étudié des exemples de bonnes pratiques parlementaires sur l'interdiction des armes nucléaires, le financement de ces armes, l'abandon progressif du recours à la dissuasion nucléaire et les initiatives de promotion du désarmement nucléaire multilatéral. S'appuyant sur toute une série de bonnes pratiques de désarmement nucléaire, l'atelier s'est également attaché à promouvoir la mise en œuvre de la résolution de l'UIP [Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements](#), adoptée en mars 2014 à la 130^{ème} Assemblée de l'UIP. L'atelier a fourni aux parlementaires présents une excellente occasion d'échanger sur les bonnes pratiques de leurs parlements respectifs, de prendre connaissance de ce qui se fait ailleurs et de s'en inspirer.



M. M. Chungong, Secrétaire général de l'UIP, et M. Saber Chowdhury, tout nouveau Président de l'UIP, élu la veille, ont ouvert l'atelier. M. S. Chowdhury s'est dit très honoré que le désarmement nucléaire soit le premier point à son programme en tant que Président de l'UIP. M. Chowdhury, qui

en 2011 avait lui-même présenté au Parlement bangladais une [proposition de loi](#) visant à faire de son pays une zone exempte d'armes nucléaires, a également souligné l'importance de la mise en œuvre de la résolution de l'UIP relative au désarmement nucléaire et s'est engagé à maintenir cette question à l'ordre du jour de l'UIP.



Mme T. Cronberg, parlementaire européenne et Co-Présidente du réseau PNND, a insisté sur le rôle crucial des parlementaires dans la promotion du désarmement. Elle a notamment fait référence à la [Déclaration écrite](#) de soutien au plan international d'action Global Zero, signée en septembre 2012 par 389 membres du Parlement européen (soit plus de la moitié de ce parlement). Elle a, en outre, insisté sur l'importance du réseau PNND pour la

conduite d'une discussion constructive et la mise à disposition des parlementaires d'outils d'action dans ce domaine.

M. R. van Riet, Coordonnateur du programme de désarmement du World Future Council, a présenté le WFC et son action visant à distinguer les meilleures pratiques dans différents domaines, dont le désarmement. Il a, en particulier, indiqué que le Future Policy Award, prix annuel décerné par le WFC (dont l'édition 2013 portait sur le désarmement) n'était pas conçu comme une fin en soi mais comme un outil de diffusion des bonnes pratiques et politiques. M. van Riet a ajouté que l'accent mis sur les bonnes pratiques en matière de désarmement nucléaire pouvait aider les parlementaires à mettre en œuvre les résolutions de l'UIP.

La première réunion-débat a porté sur des exemples de lois interdisant l'arme nucléaire, leur réalisme, leur forme et leur mise en œuvre.

M. l'Ambassadeur E. Jargalsaikhan, de l'ONG mongole Blue Banner, a présenté le contexte et la mise en œuvre de la [Loi sur le statut d'Etat dénucléarisé de la Mongolie](#) (2000). Il a exposé la démarche novatrice de cette politique qui visait à assurer la neutralité et la sécurité du pays à la sortie de la guerre froide. La loi comprend une demande expresse d'acceptation par les puissances nucléaires assortie d'une assurance de leur part de non-recours à l'emploi ou à la menace de l'emploi de l'arme nucléaire contre la Mongolie. Le pays étant pris en sandwich entre deux puissances nucléaires, l'efficacité de cette politique est directement liée à sa reconnaissance par les Etats détenteurs de l'arme nucléaire. M. Jargalsaikhan a aussi signalé que la loi mongole définissait une politique qui pourrait être envisagée par la quarantaine d'Etats ne faisant pas partie de zones régionales exemptes d'armes nucléaires et ayant peu de chances de pouvoir en intégrer une, compte tenu de leurs positions géostratégiques (pays voisins d'Etats dotés de l'arme nucléaire ou pays bénéficiant de la dissuasion nucléaire élargie).



M. l'Ambassadeur T. Hajnoczi, Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, a expliqué que, à la suite de l'accident de Tchernobyl, la prise de conscience des conséquences transfrontalières des retombées radioactives avait nourri une forte opposition aux armes nucléaires et à l'énergie nucléaire en Autriche. Comme il l'a indiqué, c'est ce qui a conduit à l'adoption en 1999 d'une [Loi constitutionnelle fédérale sur une Autriche dénucléarisée](#). Il a, en particulier, attiré l'attention des participants sur l'article 4 de la Loi qui dispose que les dommages causés en Autriche par un accident nucléaire doivent être compensés de manière appropriée et que ce droit à dédommagement est opposable à des personnes étrangères, physiques ou morales, responsables des dommages. Il a par ailleurs donné des informations sur l'importante conférence organisée par l'Autriche sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, laquelle se déroulera à Vienne les 8 et 9 décembre 2014 en présence de délégations de plus de 150 pays.

M. A. Ware, Coordonnateur international du réseau PNND, a ensuite pris la parole pour évoquer l'expérience de la [Loi néo-zélandaise sur la zone dénucléarisée, le désarmement et le contrôle des armes](#) (1987). Il a souligné que cette loi résultait de la prise de conscience des terribles conséquences des essais nucléaires et était le fruit d'une campagne menée par la société civile en collaboration avec des parlementaires de premier plan. Il a expliqué que l'adoption de cette loi avait impliqué le rejet de la dissuasion nucléaire précédemment adoptée par la Nouvelle-Zélande dans le cadre d'une relation de dissuasion nucléaire élargie avec les Etats-Unis. Il a rappelé certains aspects importants de la loi qui est applicable aux eaux territoriales (ce qui a entraîné la fin du passage des vaisseaux de guerre équipés d'armes nucléaires ou à propulsion nucléaire), interdit toute aide et complicité (ce qui proscrit toute participation des forces militaires néo-zélandaises à des exercices ou des opérations aux côtés de puissances étrangères en cas d'implication d'armes nucléaires) et a entraîné la création d'un ministère du Désarmement et du contrôle des armements ainsi que d'une commission de consultation publique chargée de conseiller le Gouvernement sur l'application de la Loi. M. Ware a observé que cette loi ainsi que le changement de politique qu'elle avait motivé avait considérablement renforcé la position internationale de la Nouvelle-Zélande, ce qui a notamment entraîné une augmentation des relations commerciales et du tourisme ainsi que la participation du pays à des organes internationaux. Il a cité comme exemple récent de cette reconnaissance internationale l'élection de la Nouvelle-Zélande au Conseil de sécurité de l'ONU, deux jours auparavant, dès le premier tour de scrutin.

M. A.-M. de Zayas, expert indépendant de l'ONU pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable, est intervenu ensuite pour souligner que l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires était au cœur de son mandat. Il a mentionné son [Troisième rapport au Conseil des droits de l'homme](#), qui comprend des recommandations à l'intention des parlementaires portant, notamment, sur l'application de leur



fonction de contrôle aux dépenses militaires excessives. Il a également rappelé le rôle de la Cour internationale de justice et a informé les participants des [requêtes déposées par les Îles Marshall](#) devant cette Cour à l'encontre de neuf puissances nucléaires accusées de ne pas s'acquitter de leurs obligations juridiques de désarmement.

La deuxième réunion-débat s'est intéressée aux budgets nucléaires et à la politique de désinvestissement perçue comme un moyen de mettre les dépenses publiques en conformité avec les obligations internationales.



M. R. van Riet a observé que, ces dernières années, en raison des coupes budgétaires imposées par les politiques d'austérité, les dépenses liées à l'entretien et au développement des armes nucléaires s'étaient retrouvées dans le collimateur et que les préoccupations budgétaires avaient contribué à élargir le débat sur l'adéquation entre ce type d'armes et les besoins sécuritaires du XXI^{ème} siècle. Il a ajouté que

les dépenses des Etats dotés de l'arme nucléaire étaient estimées à plus de [1 000 milliards de dollars E.-U. sur la prochaine décennie](#) (2012-2022). M. van Riet a, en outre, donné des exemples de la manière dont, aux Etats-Unis, des parlementaires avaient réussi à arrêter le développement de nouveaux types d'armes nucléaires et à avancer vers l'élimination de ces armes en exerçant leurs pouvoirs budgétaires. Il a, enfin, évoqué la décision de la Norvège d'adopter des [Principes éthiques](#) pour s'assurer que son Fonds de pension public n'investirait plus dans des sociétés impliquées dans des pratiques ouvertement contraires à l'éthique (voire illégales), parmi lesquelles le développement et la production de composants clés d'armements nucléaires.



Mme B. Gysi, membre de l'Assemblée fédérale suisse, a présenté la révision de 2013 de la [Loi fédérale suisse sur le matériel de guerre](#) qui interdit, en particulier, le financement des fabricants d'armes nucléaires. Comme elle l'a remarqué, parmi les armes interdites par cette loi, qui couvre également les armes chimiques et biologiques, les bombes à sous-munitions et les mines antipersonnel, seules les armes nucléaires ne sont pas

explicitement proscrites par les traités internationaux auxquels la Suisse est partie. Mme Gysi a souligné l'importance de cette loi dans un pays qui dispose d'un fort secteur bancaire. Elle a, en outre, attiré l'attention des participants sur l'aspect novateur de l'article 8 de la Loi, qui interdit tout financement indirect, mais a toutefois reconnu que ce dernier était difficile à prouver. Elle a, enfin, insisté sur l'importance de consulter la société civile dans le cadre de telles initiatives politiques et salué l'action déployée par l'ONG suisse BHRC (Business and Human Rights Conform) pour mobiliser un soutien public.

La troisième réunion-débat portait sur l'abandon progressif de la dissuasion nucléaire au profit de la sécurité coopérative.

M. M. Finaud, du Centre de politique de sécurité de Genève, a mis en lumière les risques du déploiement des armes nucléaires et observé que le rythme de réduction de ces armes avait ralenti. Pour lui, la détention d'armes nucléaires est motivée par deux facteurs essentiels : la

peur et le pouvoir. Il a proposé quatre étapes pour remplacer les doctrines de dissuasion nucléaire par des mécanismes de sécurité coopérative : 1) déconnecter l'appartenance au Conseil de sécurité de l'ONU de la détention de l'arme nucléaire, 2) s'attaquer vigoureusement aux conflits régionaux qui alimentent la prolifération, 3) promouvoir les synergies entre désarmement régional et désarmement mondial et 4) faire adopter de nouvelles doctrines de sécurité par tous les Etats détenant l'arme nucléaire. Il a, par ailleurs, dégagé deux voies parallèles pour atteindre un monde exempt d'armes nucléaires : 1) une convention prohibant les armes nucléaires et 2) la remise à l'ordre du jour du concept de désarmement complet et généralisé.

Mme U. Zapf, anciennement membre du Bundestag allemand et conseillère du PNND en matière d'organisations interparlementaires, a salué la résolution de l'UIP de 2014, précisant qu'elle y voyait un outil pour informer les parlements et influencer sur les gouvernements. Elle a souligné le rôle des parlementaires dans le domaine de la supervision des doctrines de sécurité des gouvernements et indiqué que les parlements pouvaient, en outre, explorer des mécanismes alternatifs de



sécurité coopérative. Mme Zapf a évoqué sa propre expérience de Présidente de la sous-commission du Bundestag sur le désarmement, la limitation des armements et la non-prolifération, sous-commission qui a examiné la politique nucléaire de l'OTAN et le rôle dévolu à l'Allemagne dans ce cadre. Elle a poursuivi en indiquant qu'il incombait aux parlements de renforcer la confiance entre les nations et souligné le rôle des assemblées parlementaires régionales, telles celles de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui sont des assemblées au sein desquelles elle considère qu'il est possible de faire progresser les méthodes et les modalités de sécurité coopérative.

M. J. César Mercado, Conseiller de la Mission permanente de l'Argentine auprès de l'ONU, s'exprimant au nom de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL), a ensuite parlé de l'influence du traité de Tlatelolco (1967), qui a établi la première zone libre d'armements nucléaires (ZLAN) dans une zone habitée. Il a insisté sur la valeur d'exemplarité de ce



traité. Celui-ci a été négocié, pendant une période de turbulences politiques en Amérique latine, entre des pays qui n'étaient pas parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et dont deux au moins étaient en mesure de mettre en place des programmes d'armement nucléaire. De son point de vue, le fait que le traité de Tlatelolco ait permis de retourner cette situation souligne la possibilité de création de nouvelles ZLAN pour désamorcer les tensions régionales, empêcher la prolifération nucléaire et assurer une sécurité commune.

La dernière réunion-débat a porté sur les perspectives de mise en œuvre de la résolution de 2014 de l'UIP *Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements*.



Constatant qu'une prise de conscience croissante des conséquences humanitaires de l'utilisation de l'armement nucléaire (notamment par le biais des conférences tenues à Oslo (Norvège) en 2013 et à Nayarit (Mexique) en 2014) orientait résolument la question du désarmement nucléaire vers la sécurité humaine, *Mme L.A. Rojas Hernández, membre du Sénat mexicain*, a déclaré qu'il incombait aux parlementaires de maintenir

l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires en bonne place dans les programmes des politiques publiques. Dans ce contexte, elle a noté que la résolution de 2014 de l'UIP fournissait aux parlementaires un outil précieux pour faire avancer l'objectif de désarmement nucléaire. Elle a, par ailleurs, indiqué que les parlementaires devaient accorder au désarmement nucléaire une place aussi importante qu'au changement climatique, tous deux étant des objets de préoccupation pour l'humanité tout entière.

M. A. Ware a ensuite présenté des exemples d'action parlementaire en phase avec les quatre éléments principaux de la résolution. S'agissant des conséquences humanitaires des armes nucléaires, il a rapporté que des parlementaires de différents pays (Royaume-Uni, Etats-Unis et France notamment) avaient posé des questions à ce propos à leur gouvernement, organisé des manifestations pour faire entendre les avis d'experts et les témoignages de victimes des essais nucléaires et présenté des motions sur l'aspect humanitaire du désarmement nucléaire dans le sillage des conférences internationales d'Oslo et de Nayarit. Il a, par ailleurs, indiqué que des victimes des essais nucléaires au Kazakhstan avaient été invitées à l'Assemblée annuelle du réseau PNND à Washington en 2014. S'agissant de la mise en place d'une convention multilatérale d'interdiction des armes nucléaires ou d'une série d'accords sur la question



(autre élément clé de la résolution de l'UIP), *M. Ware* a signalé que des parlementaires avaient publié des déclarations conjointes, posé des questions dans leur parlement et participé à des réunions internationales sur la manière de mettre en place de tels accords et ce qu'ils impliqueraient. Il a, en outre, donné des exemples du travail effectué par des parlementaires pour remettre en question le rôle des armes nucléaires dans les doctrines de sécurité. Enfin, Il a évoqué la façon dont les

parlementaires avaient célébré cette année la première édition de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, le 26 septembre, en s'engageant sur la nouvelle plateforme en ligne [UNfold ZERO](#) et en adoptant des résolutions de soutien à cette Journée, notamment au Costa Rica et à Cuba.

Mme P. Torsney, Chef du Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies et ancienne parlementaire canadienne, a félicité le PNND et les parlementaires présents de leur utilisation du réseau pour appuyer les efforts des parlementaires au sein de leur parlement et

de leurs régions. Elle a également souligné l'intérêt de disposer d'une date précise (le 26 septembre) pour concentrer les efforts d'implication de la société civile aux niveaux local et national, ainsi que des collègues intéressés, afin d'obtenir des résultats sur ces questions. Elle a rappelé l'efficace travail de collaboration réalisé aux Assemblées de l'UIP et dans des réunions bilatérales au cours desquelles, il y a quelques années, des parlementaires canadiens avaient facilité le dialogue ainsi que la ratification du Traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel.

Les réunions-débat ont été suivies de séances de questions/réponses riches, ouvertes et constructives avec les participants. La discussion a porté sur un large éventail de points, parmi lesquels les aspects pratiques de la mise en œuvre d'une loi interdisant les armes nucléaires, les moyens de mobiliser un appui public aux politiques de désinvestissement nucléaire, l'examen des budgets nucléaires par les parlementaires afin d'obtenir une plus grande transparence des dépenses dans le domaine de l'armement nucléaire et l'importance de la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.



Ce bref rapport ne rend évidemment pas justice à la grande richesse des présentations et des discussions. Pour plus ample information sur les politiques ou initiatives qui y sont mentionnées, veuillez contacter M. Rob van Riet à l'adresse rob.vanriet@worldfuturecouncil.